

Rassemblement place de la Comédie

L'homophobie tue

Un rassemblement avait lieu hier place de la Comédie pour lutter contre la pénalisation de l'homosexualité et sa condamnation à la peine capitale. A l'origine de cette initiative, un triste événement qui rappelle qu'on meurt encore de ses différences : l'exécution par pendaison, le 19 juillet dernier, de deux adolescents iraniens âgés de 16 à 18 ans pour crime de lèse-hétérosexualité.

LES 40 à 50 manifestants qui ont répondu à l'appel arborent un autocollant en forme de triangle rose, qui rappelle le signe distinctif utilisé pendant la seconde guerre mondiale pour stigmatiser les homosexuels. A l'intérieur de ce triangle, un point d'exclamation signale le danger, puis le nomme : « homophobie ».

Quelques pancartes sont brandies dans un silence plus parlant que bien des discours. Elles portent bien haut les visages de Mahmoud, 16 ans et Ayaz, 18 ans, la corde au cou, sur le point de payer de leur vie leur penchant sexuel.

Officiellement, ces deux garçons ont été condamnés pour le viol d'un adolescent de 13 ans. Il semblerait pourtant, de source locale (agence de presse iranienne ISNA), que ce soit en réalité leurs pratiques homosexuelles qui leur aient coûté la vie. Agés à l'époque de 14 et 16 ans, donc mineurs, ils ont été surpris en train de s'adonner à des attouchements sexuels en compagnie de quatre autres garçons. Trois d'entre eux sont aujourd'hui en fuite, recherchés par les autorités. Le père du plus jeune, âgé de 13 ans, aurait fait plaider le viol à son fils pour lui éviter la pendaison, car l'aveu d'un consentement le condamnait à mort.

Mineurs exécutés pour homosexualité

C'est donc sur ce chef d'accusation que le 19 juillet dernier, Mahmoud et Ayaz ont été pendus sur la place publique d'Edalat, qui signifie « justice » en iranien. Amère ironie. L'Iran multiplie les atteintes aux droits de l'homme, pourtant reconnus universels. Outre la dénonciation de ce mode d'exécution « particulièrement dégradant », selon les mots d'un intervenant, c'est l'abolition de la peine de mort et la dé-pénalisation de l'homosexualité qui sont réclamées.

Pas moins de 4 000 lesbiennes et gays ont été exécutés en Iran depuis 1979, propulsant ce pays à un triste second rang en matière de mise à mort, derrière la Chine.

Hussein Bourgi, président du Collectif contre l'homophobie à l'initiative du rassemblement, rappelle que ces assassinats légaux dont on a connaissance, comme ici l'exécution de ces deux adolescents, ne sont que la partie émergée de l'iceberg, l'arbre qui cache la forêt. Femmes accusées de crimes d'honneur et lapidées ou homosexuels, des milliers d'autres exécutions sont passées sous silence, parce qu'habillées de légalité. Si l'exécution de Mahmoud et Ayaz a filtré et a été médiatisée (*Le Monde* du 22 juillet) y a consacré deux pages), c'est parce qu'en condamnant à mort deux adolescents mineurs au moment des faits, l'Iran enfonce gravement - et une fois de plus - le droit humanitaire international.

Les autres pays condamnent, la France se tait

En effet, en tant qu'Etat adhérent au Pacte international relatif aux droits civils et politiques et à la Convention des droits de l'enfant, l'Iran s'était engagé à ne plus exécuter des personnes mi-

neures, et s'y était semblé-t-il tenu. La communauté internationale a réagi et condamné (le Parlement européen, les ministres des Affaires étrangères anglais, danois, suédois, la secrétaire d'Etat américaine). Le ministre français des Affaires étrangères en revanche a, lui, brillé par son silence : « *Nous sommes en colère contre la potiche qui fait office de ministre des affaires étrangères en France* » a lancé Hussein Bourgi, déplorant un ministre aux abonnés absents.

Alors c'est à eux, associations de lesbiennes, gays et trans, de prendre la parole pour dire non à la peine de mort, aux exécutions de mineurs et à la pénalisation de l'homosexualité. Une délé-gation était d'ailleurs reçue dans l'après-midi par le cabinet du préfet, avec l'intention de faire part au ministre de l'indignation des associations. Par ailleurs, le collectif a sollicité un rendez-vous auprès de l'ambassadeur d'Iran en France pour les mêmes raisons.

Si, on s'en doute, monsieur Douste-Blazy n'a pas fait le déplacement pour soutenir ce rassemblement et la cause qui l'anime, des élus Montpelliérains ont, eux, honoré l'événement de leur présence. Marylise Blanc (PCF), Mustapha Majdouli (Vert), Jean-Claude Biot (Vert)

s'étaient déplacés. L'événement n'était pas circonscrit à la ville de Montpellier, puisque le même rassemblement avait également lieu à Paris, Bruxelles, Londres, Dublin et San Francisco dans l'espoir toujours un peu déçu de faire changer les choses. Car pour peu de faire une chronique de l'homophobie ordinaire, le tableau s'assombrit. L'Iran n'est pas un cas isolé, l'homosexualité est punie de mort dans 8 autres pays : Arabie Saoudite, Afghanistan, Mauritanie, Soudan, Yémen, Pakistan, Emirats Arabes Unis, Nigeria ; l'homophobie dans tous ses Etats.

C'est justement au Nigeria que se joue le dernier drame : deux hommes condamnés à mort pour homosexualité ont obtenu un sursis grâce à deux communiqués envoyés par François Hollande et l'association Act Up. Reste à faire en sorte que leur mise à mort soit définitivement annulée. Hussein Bourgi a donc profité du rassemblement d'hier pour exhorter l'Etat français à intervenir officiellement auprès des autorités nigé-riennes pour « *se rattraper* » d'un trop long silence. Il est tant « *que Douste se bouge le cul* »... c'est Hussein qui l'a dit !

Amélie GOURSAUD